



La lettre 51

de l'association *Ethique et Investissement*

DECEMBRE 2019



Sommaire

EDITO

■ **La voix des adhérents**

Laure Perronin

■ **Soirée - Débat**

Jacques Terray

■ **Energies Fossiles**

Murielle Hermellin

■ **Investisseur engagé**

Martine Elsakhawi

■ **Best-in-universe**

Aurélie Baudhuin

CALENDRIER

- Groupe Congrégation
- Atelier Ethique
- Colloque et AG
- Formation

EDITO

L'ETHIQUE, UN SUJET GRAND PUBLIC

Chers Amis,

Les sujets au cœur de l'activité de notre Association deviennent progressivement des sujets grands publics. Le mot éthique est dans toutes les bouches même dans celles qui n'en mesurent pas vraiment la profondeur et parfois même en ignore le sens. Les entreprises et le monde de la finance élaborent des « chartes éthique », se fixent des objectifs « éthiques », les rayonnages des Sociétés de gestion débordent de produits de « placement éthique » ; des colloques se multiplient sur ces sujets et les sociétés de conseil commencent à en faire leur terrain de chasse.

Cette montée en puissance de l'éthique est assurément positive. Elle témoigne d'une quête de sens exprimée vigoureusement par la jeune génération. Cette exigence immatérielle se décline en protection de la biodiversité et/ou de l'espèce humaine ; en lutte contre le réchauffement climatique, contre les inégalités les plus criantes, contre la corruption, en défense des droits de l'homme, ... Tous sujets d'intérêt général qu'Ethique et Investissement contribue à faire avancer depuis plus de trente ans en s'appuyant sur la doctrine sociale de l'église et en utilisant, avec votre concours, les placements financiers comme moyen de pression sur les acteurs économiques.

Devant ce foisonnement « éthique », il est plus que jamais nécessaire de faire le tri entre l'effet de mode au service d'une communication tous azimuts et éphémère et l'installation d'une réflexion de fond au service de véritables enjeux sociétaux.

Dans le plan d'activité à trois ans de notre Association, que nous élaborons actuellement en vue d'une présentation à notre prochaine assemblée générale le 28 avril 2020, ces questions tiendront une place importante.

Avec le Conseil d'administration je vous souhaite une très belle fête de Noël,

Geoffroy de Vienne, Président
geoffroy.devienne@sfr.fr

❖ ADHERENTS : UN SONDAGE



En novembre 2019 l'association s'est rapprochée d'un grand nombre d'adhérents et sympathisants pour obtenir leurs avis et suggestions.

Laure Peronnin, chargée de mission à Ethique et Investissement, donne ici quelques échos des réponses obtenues.

Cette étude vient appuyer une réflexion initiée par le Conseil d'Administration pour identifier ce qui pourrait être amélioré dans la vie, les propositions et les actions de l'Association. Voici quelques échos de ce qui ressort de cette enquête et de ces entretiens :

PRESENCE CHRETIENNE DANS LE MONDE

La force de l'Association repose autant sur son ancrage historique que sur la diversité de ses adhérents et sympathisants. Les congrégations religieuses, garantes de cette identité confirment que c'est ensemble, laïcs et religieux, qu'il convient d'approfondir et de nourrir cette présence chrétienne dans le monde des affaires.

ACTIONS CONCRETES ET SIGNIFICATIVES

Nous manquons de ressources, alors que certains attendent que l'association ait d'avantage d'impact, qu'elle mène d'avantage d'actions concrètes et significatives, propose des outils de réflexions à ses membres et plus largement.

POUR UNE FINANCE PLUS HUMAINE

Certains constatent une forte demande de la société pour une finance plus humaine et plus responsable. Beaucoup d'autres organismes s'y attèlent. Ethique et Investissement a sa place dans cette recherche.

LE VOLET FORMATION

Le volet « formation » de l'Association est très apprécié. Dans ce domaine une forte attente est exprimée. L'échange d'expérience entre participants fait partie de la démarche.

Laure Peronnin
Chargée de Mission E&I

❖ EVENEMENT : 16 OCTOBRE 2019 A L'ICP



Jacques Terray nous livre ici ce qu'il a retenu de la soirée du 16 octobre 2019 à l'Institut Catholique de Paris organisée conjointement par E&I et la Faculté des Sciences Sociales et Economiques (FASSE)

Quelle éthique pour mes placements ? Quels placements pour mon éthique ?

L'investissement socialement responsable (ISR) pris au sens large c'est en France 531 fonds qui ont collecté en 2018 environ 185 milliards d'euros. Dès lors comment choisir son investissement ?

Le comité Finansol place en premier rang d'importance le choix de la société de gestion : son éthique, son degré d'indépendance, ses critères d'arbitrage entre rendement et utilité, la fréquence et la transparence de ses reportings...

La question suivante est posée à l'investisseur : quels impératifs de rendement s'est-il fixé ? ses choix : types de produits, trésorerie, produits structurés, indices, entreprises, pays... ? son appétence au risque ?

Les financements dits « solidaires » apportent une contribution à des projets ayant un fort impact social, tant en France que dans les pays en développement, projets que le marché ne financerait pas, au motif d'un risque trop élevé et/ou d'un rendement trop faible, Le cheminement éthique se fait à travers cette multitude d'exigences et d'offres entre lesquelles chacun doit exercer son discernement.

Dans l'encyclique Laudato Si, le Pape affirme que notre argent doit servir à protéger notre maison commune, il est un moyen au service d'une fin. Il fait le constat de la fragilité des écosystèmes, menacés par le développement de l'activité humaine, et de la fragilité des groupes humains restés à l'écart du progrès. Dans cette perspective, il s'agit pour nous de voir si notre comportement est cohérent avec notre éthique, et si la fraternité et la sobriété ont leur place dans nos choix. En matière d'investissement, cela nous conduit à privilégier les types d'investissements qui vont être des leviers de changement.

Jacques Terray
Administrateur

❖ ETHIQUE : UN CAS DE CONSCIENCE

UN CAS DE CONSCIENCE : LES ENERGIES FOSSILES

Murielle Hermellin, ancienne chargée de mission à Ethique et Investissement, aujourd'hui Responsable ISR chez Promepar AM, partage sa réflexion.



La transition écologique et énergétique nécessite l'implication de la finance. Cela implique-t-il le désinvestissement des énergies fossiles ? La question posée n'est pas simple et la réponse apportée ne doit pas être binaire.

Les ressources fossiles sont partout dans nos vies : source d'énergie, matière première des produits dans notre quotidien... Les secteurs de l'exploitation et de la transformation de ses ressources ont créé des millions d'emplois et certaines régions, voire certains pays en dépendent pour leur développement.

Alors quelle attitude l'investisseur responsable doit-il adopter ? Si l'exclusion partielle ou totale du charbon devient courant en ISR*, pour le pétrole et dans une moindre mesure le gaz, les positions sont variées : sélection des entreprises les moins polluantes, les mieux notées en ESG**, les plus diversifiées vers les énergies renouvelables...

L'engagement actionnarial est au cœur du débat : dialogue, interpellation, vote en assemblées générales et même dépôt de résolutions externes. Pour être constructif et efficace, cet engagement doit être mené tant auprès des émetteurs que des banques qui leurs accordent des prêts et des compagnies qui les assurent.

Quant au désinvestissement, s'il peut être considéré comme un aiguillon nécessaire, il présente le risque de « laisser la main » à d'autres investisseurs beaucoup moins scrupuleux.

N'oublions pas les ODD*** et soyons vigilants à ce que nos décisions pour protéger la planète ne se fassent pas au détriment de la lutte contre la pauvreté et du développement économique et social.

Murielle Hermellin

Responsable de l'ISR chez Promepar AM

*ISR : Investissement Socialement Responsable

**ESG : Environnement Social et Gouvernance

***ODD : Objectifs du Développement Durable

❖ ACTION : INVESTISSEUR ENGAGE

Quand l'investisseur place son argent directement dans une entreprise dont il devient actionnaire, sa responsabilité est engagée. La multiplication des OPCVM modifie cette approche et l'engagement actionnarial évolue.*

Martine Elsakhawi, administrateur à Ethique et Investissement nous présente ces changements et leurs incidences pour le positionnement de notre Association.

Bien souvent nous n'investissons plus directement dans une entreprise mais dans un fonds. De ce fait, nous n'avons plus de lien direct avec les entreprises. Comment alors tenir compte de nos exigences d'investisseur engagé ?

Depuis les années 80, les évolutions tant techniques que législatives, ont provoqué la disparition des agents de change et permis aux banques de développer leurs activités de marché en rachetant ces anciennes charges. L'industrialisation, les évolutions tarifaires de gestion ont fait le reste du chemin.

L'offre d'investissement boursier se fait donc aujourd'hui essentiellement à travers des fonds. Mais sélectionner un fonds et la société de gestion qui le gère est bien plus complexe que de choisir une entreprise. C'est un investissement par délégation, l'interlocuteur n'est plus le gérant mais le commercial qui vend son produit.

Les choix faits par les gérants de fonds, leur politique de vote en assemblée générale, retiennent d'autant plus l'attention des entreprises que les volumes qu'ils investissent y sont importants,

Dans ces conditions que peut faire l'investisseur responsable ? Face à une opinion publique de plus en plus exigeante, les questions d'images et de réputations restent un levier efficace d'influence. Les actions publiques en assemblée générale ou par voie de presse, à travers les associations (E&I) et ONG sont un moyen de peser sur les orientations de l'entreprise et de favoriser un dialogue plus transparent.

Martine Elsakhawi
Administratrice E&I



*OPCVM : Organisme Placements Collectif en Valeurs Mobilières

❖ FORMATION : BEST-IN-UNIVERSE



**Evolution de l'Investissement
Socialement Responsable
du « best-in-class »
au « best-in-universe »**

Les approches développées dans l'investissement responsable ont fortement évolué au cours des dernières années : basées à l'origine sur une sélection « best-in-class », elles s'attachent à identifier les entreprises les plus performantes au sein de leur secteur d'activités, en matière de pratiques environnementales et sociales ainsi que de gouvernance (ESG). Cette méthode permet à l'investisseur d'être présent dans tous les secteurs (sauf d'éventuelles activités controversées exclues), tout en étant sélectif quant à la qualité de la responsabilité sociétale exercée par chaque entreprise.

Si cette philosophie continue d'être prédominante aujourd'hui en ISR, une nouvelle approche souhaite augmenter le niveau d'impact social et environnemental des investissements. A cet effet, ce n'est pas uniquement la responsabilité sociétale des entreprises au sein de leur secteur qui est prise en compte, mais la valeur ajoutée environnementale ou sociale intrinsèque à chaque activité. Celles qui apportent des solutions positives pour répondre aux enjeux climatiques, écologiques ou sociétaux sont alors favorisées.

Cette méthode appelée « best-in-universe » permet d'évaluer la contribution des investissements en matière ESG, par la conception d'indicateurs spécifiques. Ces derniers se réfèrent souvent aux Objectifs du Développement Durable lancés par les Nations-Unies en 2015. Ils tentent de présenter, de façon encore très hétérogène et non normalisée, la qualité environnementale et sociale liée à l'offre de biens ou de services développée par chaque entreprise présente dans un portefeuille.

Aurélie Baudhuin

Directeur de la Recherche ISR, Sté Meeschaert

❖ CALENDRIER

Groupe Congrégations

Prochaine réunion

6 février 2020 de 9h30 à 12h30

Contact : christiane.vanvincq@xavieres.org



Atelier Ethique

Prochain atelier

UN CAS DE CONSCIENCE : LE RENDEMENT

14 février 2020 de 10h à 12h

Contact : info@ethinvest.asso.fr



Colloque

**Les critères ESG pour accorder un crédit à
une grande entreprise**

28 avril 2020 de 9h30 à 12h30

Le colloque sera suivi de l'Assemblée générale de l'association de 14h à 16h : A cette occasion nous espérons la présence de tous nos membres, congrégations, particuliers, institutionnels, amis et sympathisants.



Formation

Placements financiers : comment les gérer pour qu'ils répondent aux besoins de la Congrégation ?

Mardi 9 et mercredi 10 juin

Prévision à long terme d'une Congrégation

Mardi 22 et mercredi 23 septembre



Association ÉTHIQUE et INVESTISSEMENT : 27 rue de Maubeuge 75009 Paris - tél : 09 71 27 99 32
Président : Geoffroy de Vienne - Trésorière : Thérèse van de Weghe - Secrétaire : Pierre Arquie

info@ethinvest.asso.fr www.ethinvest.asso.fr